

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 23

Artikel: Lettres à mon ami Paul
Autor: Emile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les hennetons n'arrivent pas la même année dans toutes les parties du canton. L'année où le district d'Aigle en est infecté n'en donne point à Lausanne et dans la partie occidentale du canton ; la partie orientale a les hennetons dans la même série d'années que l'Italie ; la partie occidentale les a en même temps que la France et l'Allemagne.

M. le Dr Chavannes cite quelques faits zoologiques intéressants :

1^o Vers la fin de mars 1870, un petit vol de choucas (*corvus monedula*) s'est arrêté quelques heures sur les toits et le clocher du bâtiment de l'Académie, à Lausanne. C'est la première fois que ces oiseaux, qui nichent chaque année à Fribourg, à Romont et à Berne, se montrent dans notre ville. Le lendemain, tous sont partis, à l'exception d'un couple qui a établi son nid dans le haut du clocher.

2^o Le 4 avril 1870, deux brochets d'égale taille, 1 1/2 pied, qui avaient cherché à s'avaler réciproquement, ont été capturés dans cette position et encore vivants, par M. Aug. de Cerjat, à 100 perches environ de l'embouchure de la Venoge, dans le lac. La tête de l'un disparaissait jusque derrière les ouïes dans la gueule de l'autre. Ces poissons ont été empailés dans la position où ils ont été trouvés et figurent au Musée. M. Forel a vu le même fait, de deux jeunes saumons, de 12 à 15 millimètres de longueur, s'entredévorant, dans le laboratoire d'éclosion de M. le professeur Gervais, à Montpellier. M. Ch. Dufour a entendu citer un fait analogue de la part de deux brochets du lac de Joux.

3^o Le transport effectué en mai 1870, par M. Chavannes, de 40,000 œufs de *bonzons*, du lac de Neuchâtel dans la Venoge, près de Bussigny. Ce poisson n'existe pas jusqu'à ce jour dans le lac Léman.

M. L. Dufour analyse un travail de M. de Coppet sur quelques dissolutions salines, puis il montre, par les chiffres que lui fournissent ses observations siccimétriques, à quel degré s'élève la sécheresse de l'année 1870. Depuis le 1^{er} décembre au 18 mai, l'évaporation présente un excès de 63^m sur la chute d'eau.

M. le Dr Forel annonce que l'épidémie des perches du lac Léman a fait de nouveau apparition en 1870 ; elle est cependant moins forte qu'en 1867 où elle a été signalée.

M. Forel présente ensuite, de la part de M. Revilliod-de Muralt, un fragment d'un chapelet d'anneaux en bronze trouvé dans la station lacustre de Nyon. Trois fragments en ont été trouvés, contenant ensemble 165 bagues. M. Forel voit dans cette trouvaille la confirmation de l'hypothèse émise par Desor et adoptée par d'autres archéologues qui voient dans les nombreux anneaux de bronze de nos stations lacustres une monnaie et un moyen d'échange.

Divers observateurs font part de quelques monstruosités botaniques.

M. Béraneck a trouvé près de Lausanne un cerisier qui produit des cerises en grappes, 2, 3, 4 cerises se trouvant sur le même pédoncule. M. Schnetzler, qui a étudié la fleur de ce cerisier, a trouvé qu'au lieu de ne renfermer qu'un pistil, elle en contient plusieurs ; il serait curieux de planter des noyaux de ces cerises pour savoir si l'arbre qui en proviendrait présenterait le même caractère. — M. Challand a trouvé des fleurs de *dent-de-lion*, dans lesquelles 10 fleurs sont soudées ensemble par leurs pédoncules ; les 10 tiges de ces fleurs forment une colonne creuse de près d'un pouce de diamètre.



Lettres à mon ami Paul.

Lausanne, 12 mai 1868.

Eh bien, mon bon ami, je ne veux point prolonger indéfiniment l'histoire des origines de Lausanne, car je vois bien par ta dernière lettre que les récits de l'antiquité ne te sourient guère. Pour faire diversion, je passerai à quelques anecdotes, à quelques particularités de nos mœurs, de nos institutions, etc.

Aujourd'hui, par exemple, je veux te raconter une histoire assez curieuse, que le dernier complot contre Napoléon III me remet en mémoire, et qui te prou-

vera que ce n'est point seulement dans les faubourgs de la grande capitale, dans ces quartiers de Paris où la révolution est sans cesse en germe, qu'on fabrique des engins meurtriers et qu'on médite des attentats. Notre bon petit Lausanne, notre paisible ville a eu aussi sa machine infernale.

Et cependant, quoique nous ayons chez nous bon nombre de princes au petit pied, nous n'avons aucun souverain à faire sauter par le moyen de bombes telles que celles qui ont été saisies dernièrement à Paris.

Quand nous ne sommes pas contents des hommes qui tiennent les rênes de notre char républicain, nous les faisons sauter avec une poudre dont l'effet est des plus énergique ; c'est la poudre-bulletin, dont nous bourrons l'urne électorale. L'éclat en est toujours salutaire.

Mais à qui donc, me diras-tu, était réservée cette machine infernale dont tu veux me parler ? Eh bien, mon cher, elle était dirigée contre un riche Anglais, qui a dépensé une grande partie de sa fortune pour des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique ; contre un homme qui a été le fondateur d'une institution charitable, l'Asile des aveugles, dont les bienfaits sont nombreux et la réputation méritée.

Je t'ai parlé de la forêt de Sauvabelin, qui couvrait autrefois tout le quartier de la Cité. Aujourd'hui encore elle se prolonge, sur son versant oriental, jusqu'aux dernières habitations du faubourg de la Barre. Cette partie de la forêt cache au promeneur, qui monte au bois par le chemin de Montmeillan, une grotte assez vaste et peu connue, située sous le mamelon du Signal.

C'est dans cette grotte que fut fabriqué, il y a une douzaine d'années, l'engin destructeur. Voici comment le fait a été découvert.

Par une belle soirée de mai, un domestique de campagne passait près de là pour se rendre à une ferme voisine. Il entendit des voix et s'arrêta ; puis, écartant doucement les branches qui lui masquaient l'entrée de la grotte, il prêta une oreille attentive.

Une lumière indécise et vague éclairait l'intérieur. Trois hommes, dont les profils ne se dessinaient qu'imparfaitement, causaient avec vivacité. Une caisse, placée dans un coin, paraissait être l'objet de leur conversation. Il était question de l'explosion d'une machine infernale et de la manière dont il fallait qu'elle fût placée pour blesser mortellement ceux qui y seraient exposés.

Tout à coup les voix baissèrent ; celui qui les écoutait n'entendit plus que des chuchotements, desquels il ne put saisir que ces mots : « Campagne Haldimand. » Puis l'un des hommes prit la caisse sur son épaule et tous sortirent de la grotte.

Notre homme resta immobile derrière les branches touffues et laissa passer. Ne comprenant guère le mystère du complot, une foule de suppositions traversèrent son esprit. Cependant, étrangement préoccupé de cette affaire, dans laquelle il entrevoyait quelque criminel guet-à-pens, il rebroussa chemin et vint à Lausanne frapper à la porte de l'huissier Picot.

A cinq heures du matin, celui-ci frappait à son tour à la porte du juge d'instruction. A six heures,

le juge, le greffier et l'huissier descendaient d'un pas grave la route d'Ouchy.

Une perquisition minutieuse amena la découverte de la machine infernale placée dans un bosquet de la campagne Haldimand, près d'un ban rustique où le propriétaire de ces lieux allait fréquemment s'asseoir.

Une longue ficelle était destinée à mettre en mouvement la détente d'une batterie fixée au centre de la machine.

L'engin fut transporté au bureau du juge. Tout le personnel du greffe avait les yeux fixés sur la caisse diabolique, mais personne n'osait en lever le couvercle.

L'huissier Picot, qui les savait toutes, prit résolument la caisse, la porta dans la cour de la maison, et, la plongeant dans une cuve à lessive, « laissez-moi faire, dit-il, quand elle sera bien imprégnée d'eau nous l'ouvrirons bien. »

En effet, le lendemain soir, l'artificier G. était appelé pour ouvrir la caisse. Au moment où il en souleva le couvercle, le chien de la batterie s'abattit, mais la poudre humide ne fit point explosion.

Douze petits canons de papier mâché et fortement entourés de fil de métal étaient rangés en étoile de manière à lancer leurs projectiles de tous les côtés. On assure que le tout était très ingénieusement construit.

Celui qui avait dénoncé le fait fut mis aux arrêts et relâché peu de jours après, l'enquête n'ayant mis au jour aucun indice certain.

Tout cela se fit sans bruit, et jamais la personne contre laquelle était dirigé ce perfide projet n'en connut l'existence. On ne voulut pas même laisser soupçonner à cet homme de bien qu'il pouvait être l'objet de quelque malveillance.

Voilà donc ma petite histoire, ami Paul; prochainement, je te raconterai d'autres mystères dont la grotte de Montmeillan fut autrefois le théâtre.

— A propos, n'oublie pas de réclamer ma pipe d'écume que j'ai laissée dans le temps chez ton cousin Samuel, rue Montmartre.

Mille amitiés.

Emile *

Mercredi, a eu lieu dans la cathédrale la distribution des prix aux élèves des écoles primaires, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, qu'intéressait cette touchante solennité. De longs discours, des chants bien exécutés et qu'on aurait désiré plus nombreux ont précédé la cérémonie. La fête devait se terminer au bois de Sauvabelin, où la commission des écoles avait préparé maintes surprises à ses jeunes administrés. Un carrousel, un tir à l'arbalète, un rond de danse avec estrade pour les musiciens, rien n'avait été négligé pour porter au comble le bonheur des participants. Une pluie abondante força de renvoyer cette partie de la fête, qui eut lieu le lendemain, au milieu d'une allégresse indescriptible.

On doit une sincère reconnaissance aux autorités de Lausanne, qui mettent d'année en année plus de soin à organiser ces réjouissances si sim-

ples et qui exercent cependant une si heureuse influence sur la jeunesse écolière.

L'ai y avai, on iadzo, on dzouveno païzan prau aleingâ, prau metschein, por que son père décida d'ein fere on procureur, et l'eivouïa dein on bureau à Lozena.

Lo petit bougro l'étai tordu coumein na gourgne, et ne volliessai jamé fere cein que les commis l'ai dezan ; l'avai bouna téta, mā ie volliâi à sa tête.

On dzo que l'ai avai ona saisie à fere vers on re-tord du côté de Savegny, io les procureurs n'irant pas soein bin reçus, lé grands commis dezaran : atein-vai, mon Daniet, té que te vau tot savai et tot fere per té mimo, nos te vin fere bailli ona leçon.

L'einvouïon sto cor, que fut tot glorieux d'être dza tant avanci ; mā, arevâ vers la māizon d'au débiteur, trei gros tzins l'ai furan envouï apri que fut bin aize dé sé sauva devant que ses mollets siant degourcha.

Quand fut arevâ au bureau sé camerado l'ai demandiront se l'avai étâ bin reçu.

— Bougro ! se ié étâ bin reçu, que dit, mimamein que l'ont voliu mé fere medzi.

On raconte que l'été dernier des pâtres suisses aperçurent le cadavre d'un ours étendu au fond d'un ravin. La mort paraissait récente. Ils voulaient s'approprier la fourrure de l'animal. Mais, ô surprise ! dans la peau de l'ours était renfermé le cadavre d'un homme.

Voici l'explication du phénomène: Un Italien, marchand de citrons, voyant que son commerce n'allait pas, eut l'idée de s'affubler d'une peau d'ours et de contrefaire cet animal.

Il s'était entendu préalablement avec les guides du voisinage: « J'apparaîtrai, » leur avait-il dit, « subitement à la vue des touristes; vous marcherez résolument à moi, et, après une courte résistance, je prendrai la fuite. Les voyageurs, d'abord effrayés, puis sauvés par votre intrépidité, vous donneront de bons pourboires et nous partagerons. »

Après avoir réussi quelque temps, cette industrie devint fatale à l'ours, qui tomba dans un précipice et s'y tua. Quelques semaines auparavant il l'avait échappé belle. Un chasseur, qui le prenait pour un véritable ours, le couchait déjà en joue lorsqu'il lui cria: « Ne tirez pas sur moi ! »

L'impératrice d'Autriche adoré les chiens.

Elle leur a fait construire un palais dans le faubourg Mariahilf, à Vienne.

Un grande nombre d'employés, revêtus de la lirrée impériale, sont chargés de l'entretien du chenil; ils peignent, tondent et baignent deux fois par semaine tous les chiens.

Pendant son séjour à Rome, elle a acheté un chien d'une taille énorme, qui lui a coûté 1,400 florins, soit 2,900 fr.

Ce favori, au pelage argenté, est représenté sur